

PROVINCE DU HAINAUT - ARRONDISSEMENT DE MONS-COMMUNE DE BOUSSU
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 17 janvier 2019

Présents : J-CI. DEBIEVE, Bourgmestre – Président;
G. CORDA, M. VACHAUDEZ, S. NARCISI, D. PARDO, J. HOMERIN Echevins;
N. BASTIEN , Président CPAS
G. NITA , J. CONSIGLIO, E. BELLET, C. HONOREZ, C. MASCOLO, C. DJEMAL, M.
DETOMBE, S. BARBAROTTA, D. BRUNIN, M. DRAMAIX, S. COQUELET, V.
BROUCKAERT, F. GOBERT, L. IWASZKO, J. RETIF, T. PERE, M. KHARBOUCH,
V. DAVOINE Conseillers Communaux;
P. BOUCHEZ, Directeur Général

Réf. Direction Générale / C. DECOURTY

OBJET : Élections 2018 – Déclarations d'apparement ou regroupement

Le Conseil Communal,

Vu l'article L1234-2, §1er, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'article L1522-4, § 1^{er}, du même Code, deux alinéas rédigés comme suit sont insérés entre les alinéas 1^{er} et 2 :

« Les déclarations d'apparement ou de regroupement ne peuvent être faites qu'une seule fois, vers une seule et pour l'ensemble des l'ensemble des mandats dérivés du conseiller communal. Elles sont publiées sur le site internet de la commune.

Le collège communal communique à l'association de projet, au plus tard le 1^{er} mars de l'année qui suit celle des élections communales ou provinciales, le nom des conseillers communaux, leur groupe politique et, le cas échéant, les apparements ou les regroupements, tels qu'ils ressortent des déclarations individuelles actées en séance du conseil communal ».

Il est demandé aux membres du Conseil Communal si ils désirent leur l'apparement ou regroupement avec un autre groupe.

Vu ce qui précède ;

Le Conseil Communal prend acte

du tableau d'apparement ou regroupement ci-dessous :

Nom - Prénom	Liste initiale	Apparement	Regroupement
DEBIEVE Jean-Claude	PS	PS	
CORDA Giovanna	PS	PS	
VACHAUDEZ Michel	PS	PS	
NARCISI Sandra	PS	PS	
PARDO Domenico	PS	PS	
HOMERIN Jean	PS	PS	
BASTIEN Nicolas	PS	PS	
NITA Guy	ECHO	ECOLO	
CONSIGLIO Joseph	ECHO	ECOLO	
BELLET Eric	PS	PS	

PROVINCE DU HAINAUT - ARRONDISSEMENT DE MONS-COMMUNE DE BOUSSU
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 17 janvier 2019

HONOREZ Céline	PS	PS	
MASCOLO Cyril	AGORA	NON APPARENTE	
DJEMAL Cherif	PS	PS	
DETOMBE Maud	PS	PS	
BARBAROTTA Sabrina	PS	PS	
BRUNIN David	AGORA	NON APPARENTE	
DRAMAIX Mary	PS	PS	
COQUELET Serge	PS	PS	
BROUCKAERT Véronique	ECHO	CDH	
GOBERT Frédéric	PS	PS	
IWASZKO Livia	ECHO	ECOLO	
RETIF Jacques	AGORA	-----	
PERE Thierry	RC	NON APPARENTE	
KHARBOUCH Mebarek	RC	PS	
DAVOINE Valéria	PS	PS	

Par le conseil communal en sa séance du 17 janvier 2019

Le Directeur Général,
Philippe BOUCHEZ

Le Bourgmestre
Jean-Claude DEBIEVE

Pour extrait conforme, le 18 janvier 2019

Le Directeur Général,

Philippe BOUCHEZ

Le Bourgmestre,
Par déléation,

Giovanna CORDA,
Echevine